



NOTICE D'INFORMATION PREALABLE



Ile-de-France

Hall i - BAL n°16
67 rue Vergniaud
75013 PARIS
☎ 01 48 01 81 51
tourisme@ffrandonnee-idf.fr

Beevouak association
Affiliée à la FFRP n°10188
87 rue Maurice Thorez
92000 NANTERRE
www.beevouak.org



Assurance RCP _____ : GROUPAMA
Garantie financière _____ : GROUPAMA 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

Cap à l'Ouest, d'Îles en Îles

(3 jours 2 nuits)

La sortie est ouverte aux adhérents de l'association Beevouak inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2020/2021 avec assurance IRA ou à toute autre personne titulaire d'une licence IRA de la FFR en cours de validité.

Nombre de participants : 5 au minimum, 7 au maximum

Date : du **25 septembre 2020 au 27 septembre 2020.**

Déplacements : en bateau à voile et en randonnée

PROGRAMME

Un séjour qui mixe avec harmonie randonnées et navigation à la voile dans un espace d'exception : Belle-Île, l'Île d'Houat

J1 : Rdv au port Haliguen 56170 QUIBERON le vendredi 25 septembre à 8h30 pour un embarquement à bord et une navigation (environ 2h) jusqu'à l'Île d'Houat. Tour de l'Île d'Houat en randonnée sur un parcours d'environ 14 km sans difficulté (Indice d'effort 2/5 « assez facile », technicité du parcours : 3/5 « peu difficile » et niveau de risque : 2/5 « assez faible » selon l'échelle de cotation de la FFR). Pique-nique tiré du sac le long du parcours. Dîner et nuitée à bord au port St. Gildas.

J2 : Navigation de l'Île d'Houat jusqu'au Palais sur Belle-Île (environ 2h45) puis randonnée du Palais jusqu'à Sauzon, entre terre et mer sur les sentiers côtiers, un parcours de 13km offrant peu de difficultés (Indice d'effort 2/5 « assez facile », technicité 3/5 « peu difficile » et niveau de risque 2/5 « assez faible » selon échelle de cotation de la FFR) Pique-nique tiré du sac le long du parcours. Dîner dans une crêperie puis nuitée à bord au port de Sauzon.

J3 : Lever à Potron-minet pour une randonnée sur une boucle d'environ 12km et découvrir la côte Nord de Belle-Île en passant par la pointe de Penmarc'h, l'anse de Stêr-Vraz, le fort de Sarah Bernhardt, la pointe des Poulains. Déjeuner à bord puis navigation de Sauzon jusqu'au port Haliguen de Quiberon. Arrivée prévue vers 16h30, fin du séjour.



En fonction de la météo ou d'une autre raison imprévisible, le programme pourra être modifié. L'animateur se laisse la possibilité de proposer des alternatives au programme en fonction du groupe.

HEBERGEMENT

J 1 ⇔ J2	J 2 ⇔ J3
A bord	A bord
Cabine double	Cabine double
Prévoir sac de couchage	Prévoir sac de couchage
Dîner à bord	Dîner dans une crêperie à Sauzon
Petit déjeuner à bord	Petit déjeuner à bord

Les pique-niques des déjeuners du 25 et 26 sept sont fournis aux participants au départ de la randonnée. Le déjeuner du 27 est pris à bord.

En fonction de la météo ou d'une autre raison imprévisible, le programme pourra être modifié.



NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 755€ par personne, en pension complète, en hébergement collectif (Cf. § précédent « Hébergement »).

Ce prix comprend :

- La pension complète du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour
- L'accompagnement des randonnées par un Animateur de l'association
- Les taxes de séjour éventuelles et les taxes portuaires
- La prestation de skippage par un professionnel
- La location du voilier

Ce prix ne comprend pas :

- Le trajet du point de provenance des participants jusqu'au point de départ du séjour à Quiberon
- Le trajet du point d'arrivée du séjour à Quiberon jusqu'au lieu de retour des participants le dernier jour
- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions sont ouvertes à compter du 01/07/2020 sur le site internet de l'association www.beevouak.org

Cette préinscription sera matérialisée par le règlement d'une pré-réservation de 225€ avant le 18/07 (par chèque à l'ordre de Beevouak adressé à Beevouak association 87 rue Maurice Thorez 92000 NANTERRE ou par tout autre moyen mis à disposition des participants par l'association)

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au plus tard le 01/08. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'association Beevouak

S'il est décidé de réaliser ce séjour, le Club proposera à chaque préinscrit un Bulletin d'Inscription. Son inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin **sous 8 jours**. Le montant de la pré-réservation reçu sera affecté au règlement de l'acompte

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive aux assurances individuelles facultatives, au moyen du Bulletin de souscription Assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS

- Acompte de 225€ à la pré-inscription, avant le 18/07
- Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.
- Solde du séjour avant le 31/08

Tous les règlements doivent être faits par chèque à l'ordre de Beevouak ou par tout autre moyen de règlement mis à disposition par l'association.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Néant

CONDITIONS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 15 août 2020 restitution des sommes versées avec une retenue de 125€ par dossier d'inscription.
- Annulation entre le 14 août 2020 et le 31 août inclus retenue de 55% du montant total du séjour.
- Annulation postérieure au 31 août 2020 retenue de 100% du montant total du séjour.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

Les conditions générales de vente et notice d'informations relatives aux assurances facultatives individuelles sont annexées à la présente

Amicalement,

Le Responsable Tourisme,

Jean-Michel Fournier

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et déléguataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051